

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1974)  
**Heft:** 296

**Artikel:** Oui, et après?  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1026727>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 03.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Oui, et après?

Le référendum ne se prête pas aux nuances. Il faut dire « oui » ou « non », comme on dit « oui » ou « merde ». Avec plus de distinction, M. Giscard d'Estaing avait lancé le « oui, mé » (sans la finale). Le destin et le goût du pouvoir ont fait de son « oui, mais », un « oui, maisrci », et même un « oui, merci bien ».

Que dire au Conseil fédéral qui propose au peuple d'équilibrer les finances fédérales? « Oui », tout court? « Oui, mais »? Ou, à la mode française, « oui, mais »?

Avant de chercher la nuance et la subtilité de la teinte, comme une tricoteuse qui compare les écheveaux de laine, est-ce « oui » ou « non »?

C'est « oui », sans hésitation. Pour deux raisons complémentaires.

Le « non » aurait un sens déflationniste. Parce que c'est avant tout la droite politique et économique qui le porte. Dans l'interprétation du scrutin, le « non » majoritaire signifiera: le peuple veut que l'Etat serre sa ceinture d'un cran supplémentaire.

Et (c'est la deuxième raison complémentaire) il y aura aux Chambres fédérales une majorité pour traduire dans les faits, c'est-à-dire dans un budget de rechange déflationniste, le « non » majoritaire. Conjoncturellement, cela est inacceptable.

Moins que jamais, on ne peut accepter une politique des caisses vides. Elle donnerait un effet multiplicateur à la présente récession. Jusque, et y compris, au chômage.

Ce sera, pour des raisons, non pas fiscales, mais conjoncturelles, « oui ».

Revenons à la nuance!

Première nuance. Faire la démonstration que les ressources ne peuvent pas être prélevées de n'importe quelle façon. Et pour cela soutenir le référendum du Mouvement populaire des familles contre l'augmentation des taxes de chauffage, qui charge les locataires.

Deuxième nuance. Opposer au Conseil fédéral,

dont la politique économique se limite au resserrement du crédit et à l'absorption des déficits publics (heureusement pour le Conseil fédéral, dans la mesure où le projet a besoin de l'appui de la gauche, l'équilibre du budget a pris, dans la situation économique dégradée actuelle, un sens antidéflationniste), opposer au Conseil fédéral donc une contre-politique.

Pour nous, cette contre-politique tient en une formule: éliminer les faux frais économiques. A ce sujet, on peut craindre que la récession ne contre-carre, dans une optique de droite, cette volonté de réforme. Si les journaux, ou même la télévision, touchent moins de recettes publicitaires, on dira que le moment n'est pas venu de prôner l'information contre la publicité. Si le bâtiment va mal, certains voudront relancer la spéculation. Ne pas tomber dans ce piège. Ne pas oublier que si Genève a pu créer, après guerre, des zones agricoles, ce fut à la faveur de la stagnation immobilière: l'opération se fit à froid.

Ce programme économique, nous le voyons surtout se développer hors des formations politiques. Voyez celui, excellent, de la Fédération des consommatrices romandes! On attend, à la même aune, celui de l'Union syndicale, celui du Parti socialiste suisse. Sœur Anné fait le guet.

« Oui » ou « non »? C'est « oui ». Mais après?

## Merci!

à ceux qui ont déjà payé

à ceux qui sont sur le point de payer

à ceux qui paieront sous peu

les 40 francs de leur abonnement pour 1975 (CCP 10-15527)

P.S. — L'abonnement-cadeau (60 francs) reste la meilleure façon de soutenir « DP ».

**J.A. 1000 Lausanne**

Hebdomadaire romand  
N° 296 28 novembre 1974  
Onzième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 40 francs  
jusqu'à la fin 1975: 44 francs

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 1047  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:

Eric Baier  
Rudolf Berner  
Jean-Daniel Delley

296

Domaine public